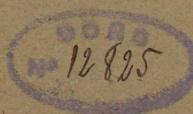
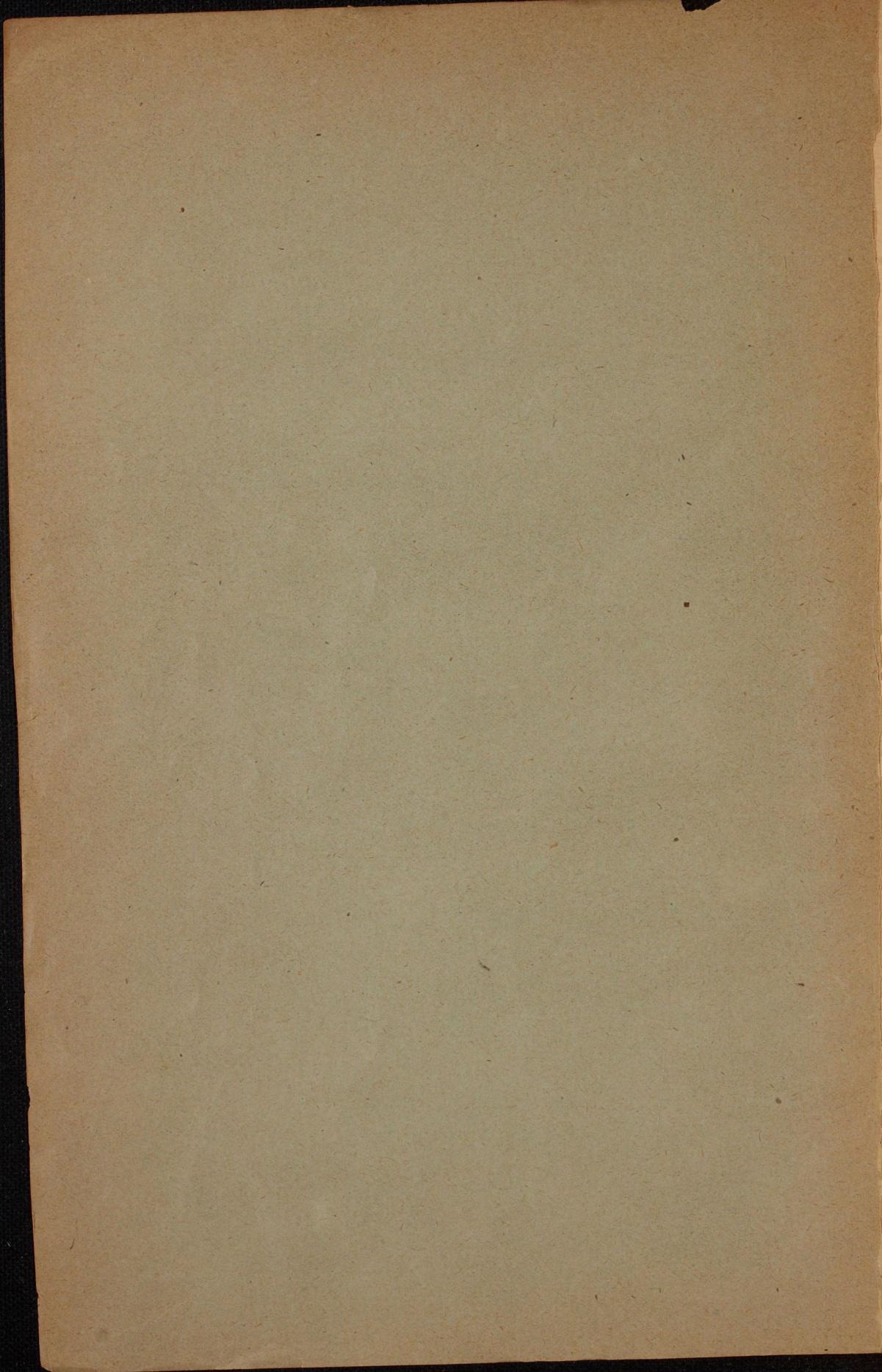
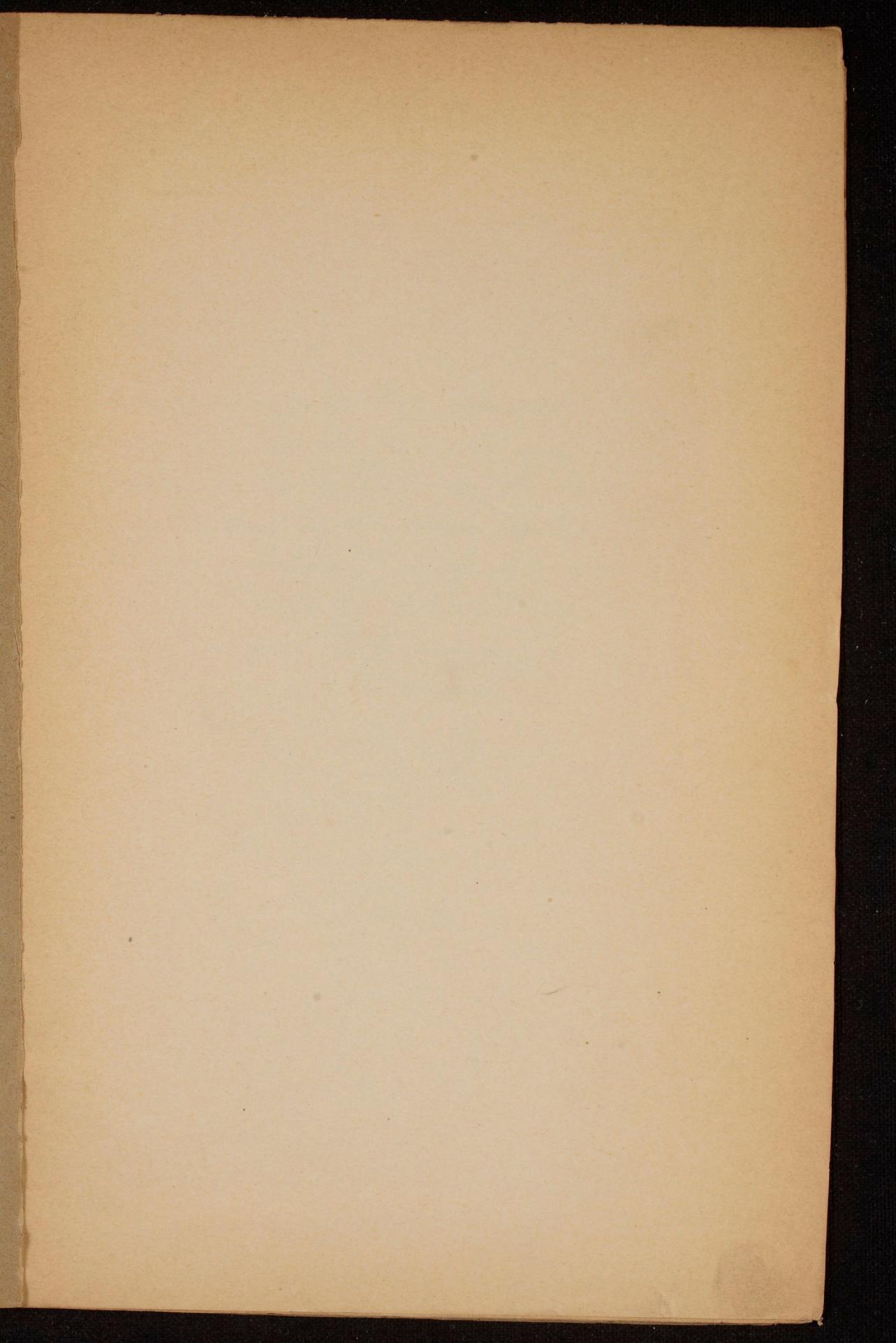


17

LEGS
Auguste BRUTAILS
1869-1926









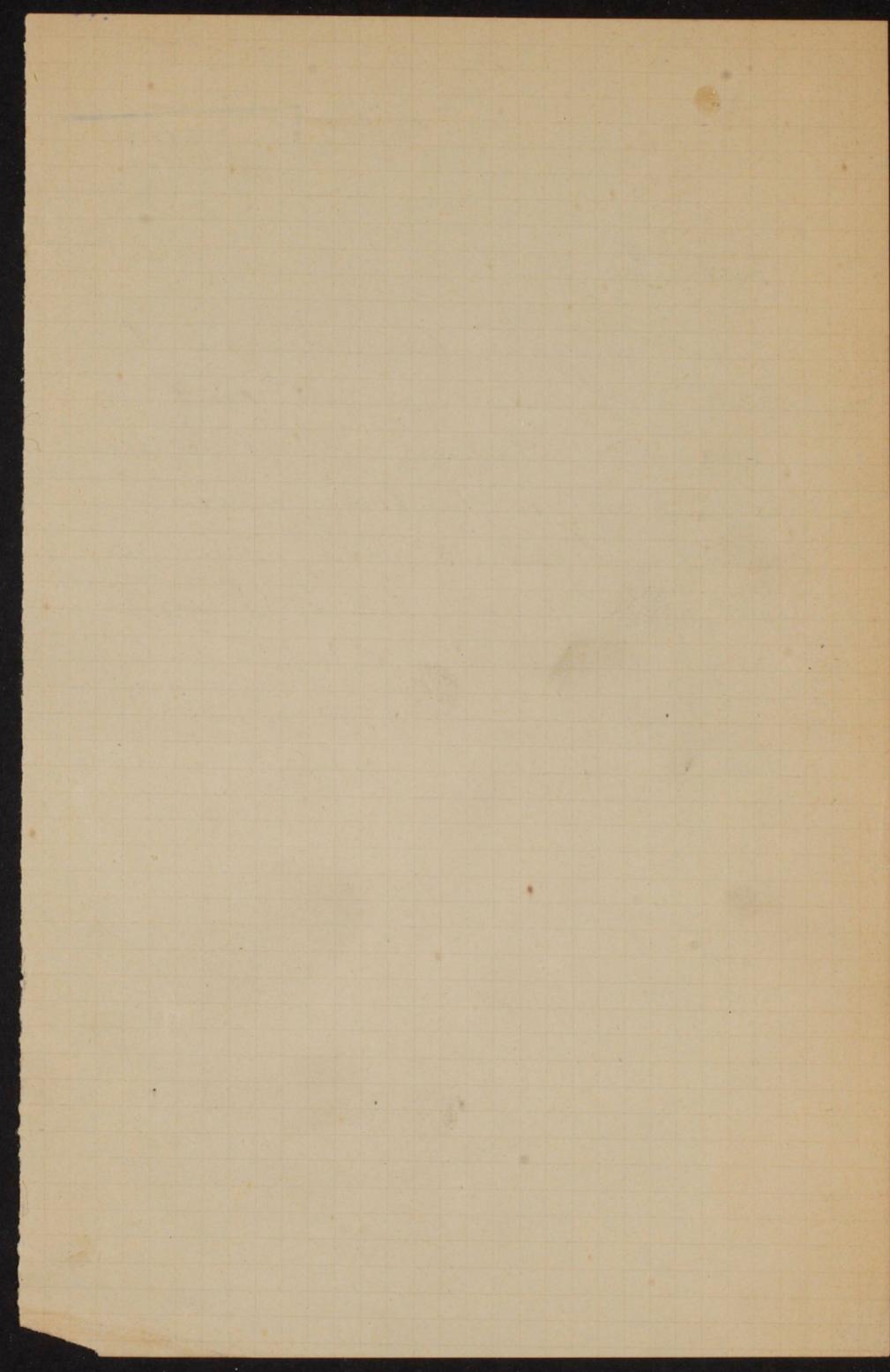
Mon cher ami

Je vous transmets bien volontiers les
remerciements de l'archiviste pour les deux
exemplaires du Cartulaire de St Léonard.
Je vous prie de sortir en de bonnes marries.

On m'a dit d'archiver : "Savoy - nous n'en
pourrions avoir copie des Actes du Philibert -
Aigurte qui enferme le Cartulaire de la
Savoie-Bugeyenne .. ? On en parlez - vers ?"

Bien à vous

G. J.



2

3



FOUILLES DANS LE QUARTIER SAINT-SEURIN

Par Camille JULLIAN

Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Planche III



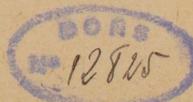
J'ai l'honneur de présenter à la Société Archéologique un simple col d'amphore avec une marque de fabrique (1) : c'est un de ces objets que l'on trouve couramment dans les ruines gallo-romaines ; mais la présence de la croix, sur cette marque, donne à ce vulgaire débris un intérêt particulier.

Au mois de septembre 1897, on fit dans l'église Saint-Seurin de Bordeaux d'importants travaux pour la construction d'un calorifère ; à cinq mètres environ de profondeur, au-dessous des fondements actuels de l'église (2), on trouva, en même temps que des objets du moyen-âge et un certain nombre d'ossements, les deux moitiés, séparées, d'une petite amphore gallo-romaine.

Il était visible que l'amphore avait été autrefois et à dessein coupée en deux moitiés : on avait dû, ensuite, y enfermer le corps d'un enfant, en rapprochant les deux parties du vase. C'était un usage courant dans l'antiquité. M. Blanchet a récemment dressé le catalog-

(1) Je remercie M. Brutails, qui m'a le premier signalé cette découverte, M. le curé Pailhès et M. Dupin, sacristain, qui m'ont donné toutes les facilités du monde pour travailler à Saint-Seurin.

(2) A gauche en entrant.



gue des sépultures de ce genre retrouvées en Gaule (1). On peut y ajouter celle de Saint-Seurin.

La forme des lettres de l'inscription gravée sur l'amphore annonce le second siècle. A moins qu'on se soit servi d'une amphore ancienne, ce qui paraît douteux, l'ensevelissement doit être regardé comme contemporain de l'objet qui a servi de sépulture.

On connaît depuis longtemps, par des textes et des monuments, l'existence d'un cimetière antique dans le sous-sol de l'église Saint-Seurin (2). Ce cimetière n'a encore livré que des souvenirs chrétiens ; et le plus ancien débris qui en provienne n'est pas antérieur au cinquième siècle (3).

Il faudra donc reculer de deux ou trois siècles les premiers temps de ce cimetière, et sans doute lui donner une origine païenne. La question a son importance : la nécropole de Saint-Seurin est, avec celle des Alyscamps d'Arles, la plus célèbre de la France du moyen-âge : développée autour du corps de l'évêque Seurin (au début du cinquième siècle) (4), elle devint, dans les légendes populaires (5), la terre sainte entre toutes de la Gaule méridionale. Jusqu'ici, on avait cru qu'elle s'était formée dans les temps chrétiens, grâce au voisinage, fertile en

(1) *Mélanges d'archéologie gallo-romaine*, 1893, p. 54 (ce catalogue est incomplet). P. 55, Marseille : j'ai vu moi-même de ces amphores contenant des ossements, encore en place sous des terres rapportées dans la tranchée ouverte par la rue Fauchier. — En Gironde, il faut signaler les deux amphores trouvées par M. Daleau à Prignac-et-Cazelles (*Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, 1884, t. V, p. 16 et 17) et les deux de Bordeaux dont nous parlerons plus loin.

(2) *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II, p. 19.

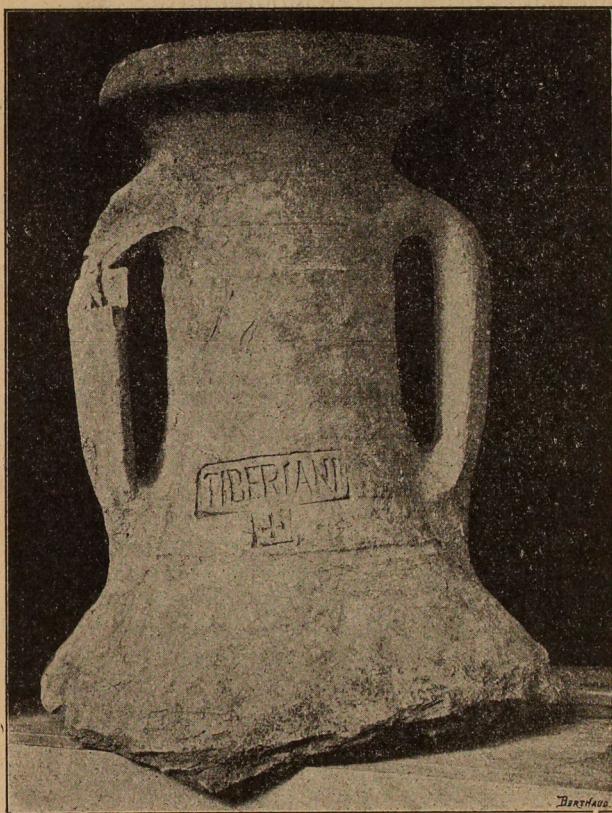
(3) *Ibidem*, n° 850. — Je ne parle, bien entendu, que de la région occupée par l'église même de Saint-Seurin et de ses abords immédiats.

(4) Grégoire de Tours, *In gloria confessorum*, 41.

(5) *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 637.

miracles, du bienheureux Seurin (1). Il est plus vraisemblable qu'il y avait là un très vieux cimetière païen (2), que les chrétiens et Seurin ont adopté, transformé et popularisé.

A moins que la marque gravée sur notre amphore ne soit un indice de christianisme. — De fait, au-dessous du nom, on voit une croix :



(1) Voyez le livre de Cirot de La Ville, *Histoire et description de l'église Saint-Seurin*, 1867.

(2) Remarquez que M. de Mensignac a trouvé près de là, rue de Fleurus,

La marque est imprimée en creux, par un moule d'une seule pièce. Les lettres ont 0,012^m de hauteur.

Jusqu'à nouvel ordre, je ne connais pas de marque semblable sur un col d'amphore. La croix a la forme habituelle dans les marques de fabrique (1) ou les pierres gravées (2) du quatrième siècle et des siècles suivants. N'était la forme des lettres, on croirait voir l'empreinte d'une brique contemporaine des derniers Flaviens.

Il est impossible pourtant, en dépit de toutes ces circonstances, — la forme de la croix, la singularité de cette marque, la sainteté chrétienne du cimetière de Saint-Seurin, — de voir dans cette croix un symbole religieux, et dans notre monument un des plus anciens vestiges du christianisme gallo-romain. En cherchant bien dans le *Corpus*, on finit par découvrir de petites croix semblables (3), placées semblablement au-dessous du nom du fabriquant : on en trouve fort peu, il est vrai,

une amphore ayant renfermé le corps d'un enfant en bas âge : nous sommes là, évidemment, sur le prolongement du même cimetière (*Soc. Arch.*, t. VI, p. 125 et 126) ; c'est ce même grand cimetière païen dont on peut suivre le développement dans les notes si précieuses recueillies par M. de Mensignac; *id.*, t. VII, *Emplacement de la ville romaine de Bordeaux*, 1882, p. 43 [autre amphore ayant renfermé les ossements d'un enfant, rue Saint-Sernin] et suiv., et p. 89. Les fouilles de M. Coudol, dont nous parlons plus loin, se rattachent au même groupe de ruines.

(1) *Corpus*, XV, 1693 : OFGEMINIANI | 1687 : OFFEXXVPERANT^I
+ | + | +

(2) Perret, *Catacombes*, t. IV, pl. XVI, nos 16 et 74.

(3) Et j'ajoute que l'on en eût constaté bien davantage, si on avait prêté une plus grande attention à ces signes, et si on ne négligeait pas trop souvent ces infinité petits, maintes fois précieux en archéologie. — M. de Mensignac m'a montré, au Musée préhistorique, une lampe originale de Taillebourg [???] et provenant de la collection Dulignon-Desgranges, lampe en terre cuite, pas d'anse, deux trous, sur le disque, rosace ou soleil (?) ; au revers VOL, et, au-dessus, + ; cf. la lampe citée p. 47, n. 4.

mais enfin on en trouve sur des lampes en terre-cuite (1).

Et, précisément, celles que l'on trouve nous fournissent, si je ne me trompe, la solution du problème et l'explication de ce signe. Un des potiers les plus achalandés de la Gaule Narbonnaise était Lucius Hosidius Crispus, dont les lampes rouges se rencontrent en grand nombre dans la vallée du Rhône, avec la signature L HOSCR (2). Or la plupart du temps cette signature est accompagnée, en dessous, d'une lettre ou d'un signe. On a trouvé ainsi des lampes marquées à la moitié des lettres de l'alphabet, d'autres à des flèches, et enfin une autre à une croix (3).

Celle-ci est au Musée d'Avignon (4). Or, la signature du potier et la croix sont disposées de la même manière que sur l'amphore de Saint-Seurin, et la croix est de même forme sur les deux objets :



On peut deviner ce que cette croix signifiait : c'était, comme les lettres, une marque destinée, pour le fabri-

(1) *Corpus*, XII, 5682, 122 (même lampe ou même marque que celle dont nous venons de parler, p. 46, n. 3) :

+
VOL
Cf. XV, p. 290-1 :
OP.D.DIONYSDOMIT.P.F.LVCIL
PAET.ETAPR.COS
X

(2) *Corpus*, XII, 5682, 57.

(3) Autre série de lettres et de signes chez FORTIS (*ibid.*, 50; *Corpus*, X, 8052, 10), COMMVNIS (X, 8052, 5).

(4) 5682, 57, m. Estampage envoyé par M. Labande, que je remercie.

cant, à reconnaître les objets frappés dans une même série ou sortis du même moule. Elle tenait lieu d'un numéro d'ordre.

L'excellent Bosio, dans son livre sur la Croix Triomphante, intitule ainsi un de ses chapitres : « Quand les païens ne savaient que faire, ils marquaient les objets d'une croix » (1). Ce n'était point tout à fait cela. Quand les potiers avaient assez des lettres et des chiffres, ils recourraient à la croix (2). Elle a été, pour les artisans païens, une marque d'industrie (3).

* * *

Cette note était rédigée, lorsque j'ai reçu de M. Toutain, professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Caen, une très intéressante communication sur les lampes romaines marquées à la croix. M. Toutain prépare le *Corpus* des lampes africaines : nul, mieux que lui, ne connaît ces questions de *lucernae sigillatae*. Nous croyons être utile à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux les observations qu'il a bien voulu rédiger pour nous (4).

(1) Bosius, *Crux Triumphans*, ch. V, 12 : *Quod antiqui ethnici nescientes quid facerent, crucis figura et imagine in multis utebantur.*

(2) C'est à tort, je crois, que Dressel (*Corpus*, XV, p. 3), dit que ces signes, palmes, etc., *ornamenti tantum causa ponuntur nec peculiarem habent significationem.*

(3) On sait qu'elle se rencontre souvent, isolée, soit sous la forme X, soit sous la forme +, sur des poteries trouvées en Gaule et antérieures au IV^e siècle.

(4) Il faudrait consulter aussi, à ce sujet, les récents catalogues des marques céramiques trouvées à Carthage, publié par M. le P. Delattre dans la *Revue Tunisienne* de 1897 et 1899, catalogues qui confirment les renseignements donnés par M. Toutain.

Paris, le 25 décembre 1897.

MON CHER COLLÈGUE,

« Je vous envoie ci-inclus la description détaillée de quelques lampes, qui portent au revers une croix, seule ou accompagnant une signature de potier. J'ai, à dessein, laissé de côté les lampes dites chrétiennes, sur lesquelles la présence de la croix a une valeur toute particulière. Je me permettrai de vous soumettre deux observations :

A. Sur les lampes sans anse, que l'on peut considérer comme un peu plus anciennes que les lampes à anse forée, la croix est en général seule, et paraît jouer le rôle d'une véritable marque ; elle est alors le plus souvent en relief, et de forme assez grêle.

B. Lorsque la croix accompagne une signature de potier, je ne suis pas éloigné de croire qu'elle servait à distinguer une série particulière dans les produits de ce potier. Voici pourquoi : vous remarquerez que la croix accompagne fréquemment la marque CCLOSOVC ; or, on retrouve la même marque accompagnée d'un fer à cheval, — d'une étoile ou fleurette à plusieurs branches, — d'un petit disque, — d'autres signes encore. Chacun de ces signes accessoires n'était-il pas destiné à différencier des séries diverses parmi les produits qui sortaient de cette fabrique ? C'est une hypothèse que je vous soumets ».

Voici maintenant le petit catalogue dressé par M. Toutain :

1. PORTUS MAGNUS (Saint-Leu) :

Lampe ronde, sans anse, en terre rouge assez fine.

Sujet : Amour ailé passant à gauche, portant sur son épaule droite un canthare renversé.

R/ + en relief, et au-dessous petit cartouche contenant des traces de lettres indistinctes.

2. Même provenance :

Lampe ronde, anse forée ; terre noirâtre.

Sujet : Au centre, rosace à 35 branches ; sur le pourtour, festons.

R/ SERGPR/// (Serg. Prim.)
au dessous X

3. CAESAREA (Cherchell).

Lampe ronde, anse forée, terre rouge.

Aucun sujet.

R/ Sur la panse, + en relief.

4. CHULLU (Collo) ?

Lampe formée par une cuvette ronde, très bombée, avec un orifice central très large; bec long et arrondi. — Sans anse ni aileron latéral.

— Terre rouge vernissée noire (genre des poteries de la Grande-Grecce).

R/ +

5. ? (Coll. du Cap. Farges, à Constantine).

Lampe ronde, anse forée, couverture rouge.

Sujet : Aigle au repos, les ailes non éployées, la tête levée à droite.

R/ //| \AL| //| (L. M. Adiec.?)

au-dessous X en relief.

6. *Idem.*

Lampe, même forme; terre jaune à couverte noire.

Sujet : Amour ailé passant à droite et jouant de la double flûte.

R/ CCLOSVC

+

7. ? (Coll. du Cap. Farges, à Constantine).

Lampe, anse forée, bec allongé et orné de volutes; terre rouge.

Sujet : Jupiter de face; devant lui, l'aigle, les ailes déployées, les griffes sur le foudre.

R/ CCLOSVC

+

8. *Idem.*

Lampe, même forme; terre rouge, couverte brune.

Sujet (peu distinct) : Amour à droite, peut-être chevauchant un animal ?

R/ CCLOSVC

X en relief.

9. CARTHAGE (Musée de Saint-Louis).

Lampe sans anse; terre jaune, couverte brune.

Sujet : Tigre (ou panthère) sautant à la tête d'un bœuf.

R/ X

10. CARTHAGE (Musée de Saint-Louis).

Lampe sans anse; terre jaune, couverte brune.

Sujet : Taureau passant à droite, la tête levée.

R/ Au bas du disque, +

11. *Idem.*

Lampe même forme; couverte rouge.

Sujet : Déesse lunaire (Hécate? Séléné?) assise de côté sur un bâlier et

tenant de la main droite une torche; au-dessus de sa tête, une draperie forme voile.

R/ X

12. *Idem.*

Lampe même forme; terre jaunâtre. Couverte rouge vif.

Sujet: Gladiateur debout, tourné vers la gauche, en position d'attaque.

R/ X

13. CARTHAGE (Musée de Saint-Louis).

Lampe sans anse; terre jaune. Couverte brune.

Sujet: Bacchante dansant.

R/ brisé peut-être X

14. *Idem.*

Lampe, anse forée; terre jaune.

Sujet: Félin passant à droite.

R/ Graffite PVLL
 AENOR
 V

Sur la panse, en relief, +

15. *Idem.*

Lampe sans anse; terre jaune.

Sujet: Un vase (?)

R/ X

16. CARTHAGE (Musée de Saint-Louis).

Lampe, anse forée; terre blonde. Couverte brun-noir.

Sujet: Jupiter de face. Devant lui, l'aigle, les ailes éployées, les serres sur le foudre.

R/ CCLOSVC
(en relief) X
 ○

17. *Idem.*

Lampe même forme; terre rougeâtre. Couverte brune.

Sujet: Canthare à 2 anses, d'où sort un double rinceau.

R/ AGRI
 +

18. *Idem.*

Lampe sans anse; terre jaune. Couverte brune.

Sujet: Cheval sautant à gauche, la tête baissée.

R/ en relief +

19. CARTHAGE (Musée de Saint-Louis).

Lampe, anse forée; terre jaune rougeâtre.

Sujet : Le croissant et l'étoile.

R/ CCLOSVC
+ (en relief).

20. *Idem.*

Lampe même forme ; terre rouge. Couverte brune.

R/ brisé MVNTRE (Mun. Tre[pt.] (?))
+

(La croix est en relief au fond d'un cartouche de même forme).

21. *Idem.*

Lampe même forme ; terre rouge. Couverte brune.

R/ CCLOSVC
+ (en relief au fond d'un cartouche de même forme)

22. *Idem.*

Lampe même forme ; terre jaune. Couverte brune.

R/ C, C/// C (C. C[lo. Su]c.)
+ en relief.

23. CARTHAGE (Musée de Saint-Louis).

Lampe, anse forée ; terre jaune. Traces de couverte brune.

R/ en relief +

24. *Idem.*

Lampe sans anse ; terre jaunâtre.

R/ en relief +

25-26. *Idem* (2 exemplaires.)

Lampe, anse forée ; terre rouge.

R/ CCLOSVC
+ (en creux).

27. *Idem.*

Lampe, même forme ; terre rouge.

Sujet : Au pourtour, guirlande de lauriers.

R/ Graffite EX
OFICIN et, sur la panse, près de
OPPIO la base de l'anse, en re-
RVM lief, +

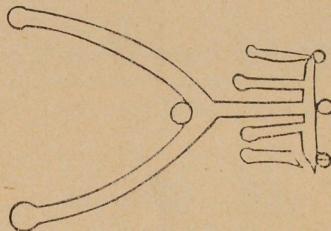
*
* *

Dans le cours de la séance où ces notes ont été soumises à la Société archéologique de Bordeaux (1), notre

(1) Vendredi, 11 mars 1898.

cher collègue, M. Coudol, nous a communiqué (1) une lampe en terre cuite — de sa collection — provenant des fouilles faites à l'angle de la rue Saint-Clair et de la rue Judaïque, dans le terrain occupé par le théâtre des Bouffes-Bordelais (2).

C'est une lampe en terre jaune rougeâtre, longue de 0^m08, de forme allongée, très légèrement convexe à l'extrémité qui forme bec, et présentant de l'autre un léger repli faisant saillie (3) et percé d'un trou. C'est exactement la forme de lampe dessinée par Passerius (4) et décrite par lui en ces termes : « *Omnium simplicissimae, et magis obviae manubrio quidem carent, sed postica eorum pars quodammodo sursum repanda ita assurgit, ut foramine pervia clavicularis recta immissis, suffigi consuevisse videatur* ». — Sur le disque, se présente, grossièrement tracé en traits creux (6), épais et profonds, l'ornement suivant (5) :



(1) Je le remercie de l'obligeance avec laquelle il a mis ces objets à ma disposition.

(2) Sur toutes les fouilles faites dans le voisinage, voyez les notes recueillies par M. de Mensignac dans le Mémoire cité plus haut, p. 46.

(3) La saillie a été brisée ; le trou qui la traverse est encore fort visible.

(4) Pl. 1 de la page 2. *Lucernæ fictiles*, 1739, p. vii.

(5) M. Toutain m'a écrit au sujet de cet ornement : « Je crois n'en connaître aucun exemple.... La technique en creux apparaît dans quelques lampes chrétiennes, autour du disque ; parfois des palmes y sont grossièrement représentées à l'aide de traits obliques, courts et creux ».

(6) J'ignore ce que peut signifier cet ornement. Il ne fait guère songer qu'à un étendard ou une enseigne montée sur deux pieds et garnie de glands

Aux deux extrémités du disque, deux trous.

Au revers, en relief, deux ornements ; à une extrémité, un ornement foliacé rappelant sans doute la traditionnelle feuille de lierre ; à l'autre, une croix + assez irrégulière.

La forme et la grossièreté de la lampe semblent la rapporter plutôt à la première catégorie indiquée par M. Toutain et la présence de la croix isolée, en relief, sur le revers, vient confirmer la théorie exposée dans sa lettre. Toutefois, en pareille matière, il me paraîtrait imprudent de rien affirmer et de donner aucun groupement chronologique avant le relevé méthodique de toutes les lampes connues (1).

* * *

Les fouilles des Bouffes-Bordelais ont livré à M. Coudol d'autres menus objets gallo-romains, deux petits

ou de pendeloques. Mais je ne suppose rien. — D'après M. Dressel, qui m'écrivit à ce sujet, *Das Ornament ist entstanden aus dem Ornament der Lampe n° 4* [Cf. *Corpus*, 2^e p., table III, n° 22 et n° 4] :



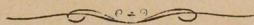
[Dessin de M. Dressel].

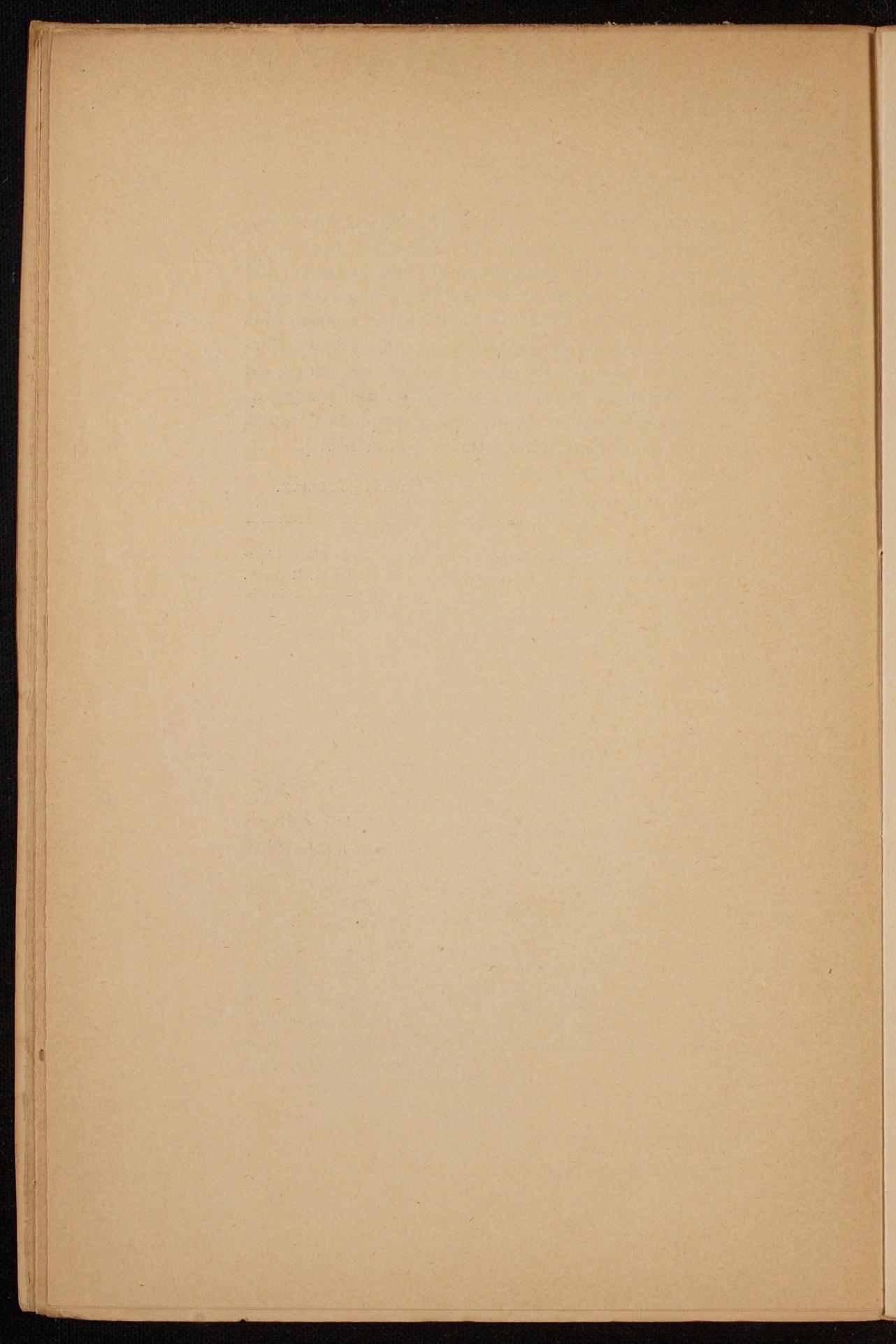
(1) Depuis la rédaction de cet article, le classement des formes de lampes a été singulièrement avancé par l'apparition du grand recueil de M. Dressel (*Corpus*, XV, 2^e partie). Le type de la lampe Coudol est indiqué table III, n° 22, et, chose intéressante, avec le même ornement énigmatique. Comme M. Dressel ne donne que des lampes trouvées à Rome, il me paraît certain que la lampe Coudol n'est pas d'origine gallo-romaine, mais italienne. — Consulté par moi, M. Dressel me répond fort obligamment : « Les lampes de cette forme 22 et avec cet ornement sont fréquentes, très fréquentes à Rome, et avec des marques de fabrique différentes, LFABRICMASC (n° 6433), COPPIRES (6593), CLOHELI (6376), N.NAELVCI (6573), OPPI (6591), CVICIRIAGA (6741) ». On trouvera une lampe de cette forme au Musée de Marseille (n° 1940, originaire de Trinquetaille, près Arles).

lacrymatoires en terre cuite et un charmant petit bronze de facture romaine. Haut de 35 millimètres à peine, de patine verte, il représente un enfant debout sur le pied gauche, entièrement nu, le pied droit levé, les bras ouverts, paraissant danser ou sauter. C'est une des plus jolies choses de ce genre qui aient été trouvées à Bordeaux, et le type en question, à ma connaissance, est assez rare (1). — Nous en donnons ici une photographie d'après deux excellentes photographies de notre cher ami et collègue, M. Amtmann [planche III].

Camille JULLIAN.

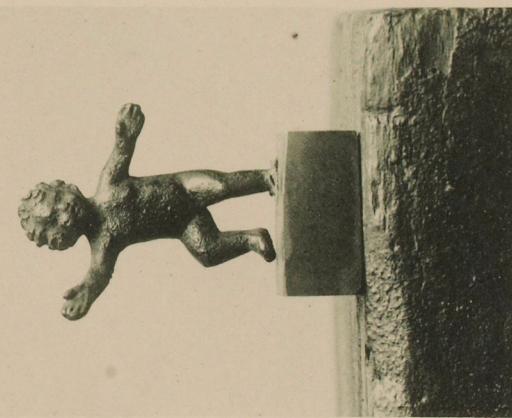
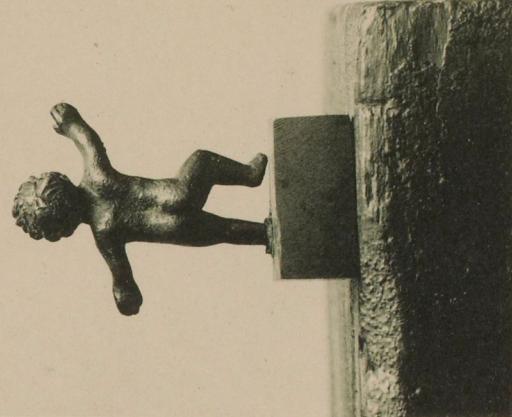
(1) Je ne le trouve pas dans le *Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale*, 1895, ni dans les *Bronzes figurés de la Gaule*, de M. Reinach, 1894. On trouve un bronze de ce genre au Musée de Naples, Reinach, *Répertoire*, I, p. 444, mais le mouvement de l'enfant y est autre, plus gracieux et plus rapide. — Voyez encore l'enfant dansant de la *Collection Gréau*, 1885, n° 980.





SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

TOME XXII, PL. III



1364. Charles Chalonon.

1364. Charles Chalonon.

PETIT BRONZE DE LA COLLECTION COUDOL



